



SSEJ  
Rue des Glacis-de-Rive 11  
1207 Genève

**Aux parents des élèves de 8P**

N/réf. : PFR/lrl  
SSEJ-L320/0623

Genève, août 2023

**Concerne : Présentation du programme "Histoire de la vie"**

Madame, Monsieur, chers parents,

Votre enfant aborde une nouvelle étape de sa vie : le début de l'adolescence, avec ses changements physiques et affectifs. Votre enfant se pose, et vous pose peut-être, des questions auxquelles il est parfois difficile de répondre. Le rôle des parents est primordial dans cet aspect de l'éducation et l'information à l'école en est un complément.

Afin de compléter l'enseignement que votre enfant a déjà reçu en 4P et en 6P, un maître ou une maîtresse spécialiste en éducation à la santé sexuelle et au bien-être du service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) donnera dans le courant de l'année, dans la classe de votre enfant, un cours d'éducation à la vie affective et sexuelle intitulé "Histoire de la Vie".

A partir des questions des élèves, un dialogue est instauré qui apporte des réponses dans une perspective positive de la sexualité. Des thèmes comme la puberté, les relations respectueuses aux autres et la prévention des risques sont abordés.

Vous trouverez des informations complémentaires au verso de cette lettre, ainsi qu'en contactant le SSEJ à l'adresse suivante : [ssej@etat.ge.ch](mailto:ssej@etat.ge.ch)

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, je vous adresse, Madame, Monsieur, chers parents, mes meilleures salutations.

Pascal Freydier  
Directeur

Annexe ment.

# À l'école, on parle aussi de sexualité !

## Une éducation à la santé et une éducation sexuelle adaptées aux phases de développement des enfants et des jeunes

### École primaire

**En 3<sup>ème</sup> année primaire → cours déployé au 2<sup>ème</sup> semestre 2023-24 :**

1. Développer la capacité des enfants à identifier leurs sensations et ressentis et celles de leurs camarades.
2. Favoriser le bien vivre ensemble ainsi que des comportements respectueux de soi et des autres.

**En 4<sup>ème</sup> année primaire → "Avec prudence, avec confiance" :**

1. Contribution à la prévention des abus sexuels par la valorisation de l'identité de chacun et le renforcement de la notion d'intimité.
2. Développement de la capacité à dire ce que l'on ressent et à chercher de l'aide.

**En 6<sup>ème</sup> année primaire → "Histoire de la vie" : À partir du questionnement des enfants (d'où je viens?) sont évoqués :**

1. Le corps chez le garçon et la fille
2. La conception
3. La grossesse
4. Les relations aux autres et au monde
5. La prévention des abus

**En 8<sup>ème</sup> année primaire → "Histoire de la vie" :**

1. Le dialogue avec les enfants est orienté vers le futur : puberté, sexualité, relations respectueuses aux autres.
2. Education aux médias (pornographie, violence entre pairs, etc.).
3. Prévention des risques de grossesses précoces, des infections sexuellement transmissibles.

**En 8<sup>ème</sup> année primaire → "Escalaes" :**

1. Développement de la capacité à faire des choix favorables pour sa santé.
2. Faire face à la pression du groupe.
3. Prise de conscience de besoins spécifiques de l'adolescence et capacité d'y répondre.

### Cycle d'orientation

**En 10<sup>ème</sup> année CO → Éducation à la vie affective et sexuelle :**

1. Valorisation du respect de l'autre et de la dimension affective de la sexualité.
2. Clarification des connaissances sur la procréation.
3. Prévention des risques de grossesses précoces, des infections sexuellement transmissibles.

**En 9<sup>ème</sup> et en 11<sup>ème</sup> année CO :**

Le programme (en construction) sera basé sur les demandes et préoccupations des établissements en lien avec les besoins identifiés des élèves comme par exemple, la gestion du stress, la prévention de la violence ou les consommations à risque, notamment leur lien avec la sexualité.

### Établissements secondaire II

**En 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année →**

1. Sensibilisation aux difficultés relationnelles et sexuelles, aux stéréotypes de genre et des rôles afférents, et renforcement de la notion de consentement.
2. Prévention des violences liées au genre ou à l'orientation sexuelle.
3. Prévention des grossesses non désirées et des infections sexuellement transmissibles, ainsi que d'autres comportements à risque.